

Acte d'engagement d'utilisation du BROYEUR ELECTRIQUE mis à disposition par Mauges Communauté

Membre utilisateur adhérent à l'Association Arbre Bleu (Adhésion annuelle 5.00 € obligatoire):

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone : Adresse Mail :

Le membre utilisateur s'engage à utiliser le matériel selon les règles d'utilisation et de sécurité suivantes :

Les conseils de sécurité :

- Protégez vos yeux avec des lunettes ou une visière de protection pour éviter tout risque de projection.
- Portez des gants et ne mettez jamais vos mains au-delà de la partie en caoutchouc qui sécurise l'ouverture.
- N'oubliez pas le casque antibruit.
- Utiliser un poussoir en bois pour enfoncer les branches dans l'ouverture de la cheminée.
- En cas de bourrage, inversez le sens de rotation. Au besoin éteignez, débranchez le broyeur avant toute manipulation de déboufrage manuel.

Les conseils d'utilisation :

- Placez le broyeur de végétaux assez loin de votre voisinage car le fonctionnement du moteur peut provoquer des nuisances sonores.
- Élaguez les branches et les végétaux à broyer au sécateur avant de les introduire dans la goulotte.
- Ne pas broyer des branches de plus de 30 mm.
- Passez une branche à la fois pour éviter le bourrage.
- Utiliser les copeaux de broyage pour pailler vos plantes.

Loyer :

Le loyer du broyeur est facturé selon un forfait du temps d'utilisation suivant :

Demi journée : **5.00 €**

Journée complète : **10.00 €**

Le règlement du forfait est à verser à chaque départ du matériel.

Les forfaits peuvent varier chaque année (voir règlement intérieur).

Conditions générales :

La réservation du matériel se fera par téléphone près du référent principal.

Le matériel sera contrôlé avant le départ par un référent en présence du membre utilisateur. Cela implique pour le membre utilisateur qu'il accepte le parfait état de fonctionnement du matériel. Le membre utilisateur qui transporte le matériel lui-même s'engage à le faire dans les meilleures conditions. Dimensions du matériel replié : Longueur 65 cm largeur 50 cm hauteur 55 cm

Le membre utilisateur est supposé connaître le fonctionnement et la manipulation du matériel. Il certifie connaître toutes les mises en garde de sécurité, les risques et les précautions à prendre relatives à l'utilisation du matériel mis

à disposition par le biais du présent engagement et possède une assurance couvrant le vol, les dégradations, les dommages corporels et matériels liés à l'utilisation du broyeur.

En empruntant ce matériel, le membre utilisateur s'engage à le rendre à la date et à l'heure prévues et à ne pas bloquer le matériel non utilisé.

La restitution du matériel se fera au même endroit qu'à la prise en mains, sauf s'il est prévu que le matériel soit transmis à un autre membre utilisateur.

Lors de la restitution du matériel, ce dernier sera contrôlé par un référent. En cas de défectuosité, d'irrégularité, ou d'usure exagérée, par rapport à l'utilisation spécifiée constatées lors de ce contrôle, les réparations seront à la charge du membre utilisateur.

Fait en deux exemplaires à _____, le

Signature

Amener ce document complété et le chèque correspondant le jour de la prise du matériel chez le référent principal : Pierre GRAVELEAU 1 Le Petit Fief DRAIN 49530 OREE D'ANJOU 06 26 02 71 46